



St Affrique
Les Montagnes



Bulletin Municipal

Numéro 6 - Décembre 2017



Au moment de boucler ce bulletin municipal, c'est avec une immense peine que nous avons appris le décès de Max MARTY. Vous l'aviez élu pour rejoindre notre équipe municipale en juillet 2015. Il avait alors mis au service de notre commune tout son bon sens, sa bonne volonté, son expérience de la vie. Depuis quelques mois, il avait été contraint de quitter la table du conseil municipal pour mieux se battre contre la maladie; jusqu'à ce triste 4 décembre où il nous a quitté à l'âge de 53 ans.

Salut Max! Tu nous a donné l'exemple du courage dans ta lutte contre la maladie. Nous nous souviendrons de ce courage aussi bien dans la conduite des affaires de la commune que dans chacune de nos vies. De là où tu es, tu ne manquerais pas de nous rappeler à l'ordre si jamais nous faiblissions.

Sommaire

Le mot du maire	page 3
Saint Affrique de clocher en clocher	page 5
Vie du village	page 6
L'année des commissions	page 10
La page des associations	page 14
Les infos	page 16
La page détente	page 19

Remerciements

Merci aux dirigeants de la MJC de l'OSA, de l'association de parents d'élèves et du club ULM pour leur participation à ce bulletin.

Sources de l'article page 5 sur Saint Affrique

- *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations, par Auguste Longnon (1923)*
- *La religion dans la toponymie par Sylvie Lejeune (2002)*
- *Site internet de la ville de Saint Affrique (12)*

sans oublier les archives familiales de Michel BERNARD

Le mot du maire

Chères Saint Africaines, chers Saint Africains

Avant de débiter l'édito que je vous adresse chaque année dans ce bulletin, il nous a paru nécessaire de faire un point d'étape. En effet, en cette fin 2017, l'équipe municipale a atteint la moitié de son mandat. A cette occasion, nous avons souhaité vous présenter le bilan de ce que nous avons réalisé et les projets que nous formons pour la deuxième moitié du mandat.

REALISE

■ **Règlement du litige**, existant à notre arrivée, sur le sujet de la décharge des Escudiès

■ **Vente des garages** avenue des Platanes (face à l'église) à **40.000 €** soit au prix d'achat. En effet, à la suite de la résiliation du bail de location (600 €/an) par la communauté de communes au 30 juin 2014, le rendement était devenu dérisoire.

■ **Changement de l'éclairage du clocher** : 700 € par an d'économie

■ **Mise en place des activités périscolaires** avec une réorganisation des horaires des agents et une forte mobilisation de bénévoles pour **optimiser les coûts**. Seuls deux prestataires externes interviennent.

■ **Décharge de déchets de bois** à la ZA privée des Planes (8.000 tonnes) : devant **les risques** d'incendie et de pollution aussi bien visuelle qu'environnementale, nous avons obtenu **l'enlèvement complet** de ces déchets avec l'appui des services de la préfecture et des instances politiques concernées.

■ Mise en place du **site internet de la commune** : www.saint-affrique-les-montagnes.com

■ **Remise en état** de l'appartement du presbytère.

■ **Réhabilitation complète** de l'appartement de l'école par le maire, les conseillers municipaux et quelques bénévoles. A la clé une **économie de 40.000 €** sur le coût des travaux.

■ Appartement au dessus de l'épicerie : **Rafraîchissement** des peintures et **installation d'une cuisine équipée** par l'équipe municipale.

La location de ces 3 appartements représente une **recette** pour la commune d'environ **18.000 € par an**.

■ **Réfection et aménagement piétonnier** de la route de l'Enclos.

■ **Route de la Lande** : Clôture à notre **avantage exclusif** de la procédure judiciaire engagée en 2007 suite à l'effondrement de cette route.

■ **Réaménagement de la dette de la commune** : renégociation des taux de certains emprunts auprès des banques. **Economie globale** pour la commune de **150.000 €**.

EN PROJET

◆ **Réouverture de la route de La Lande**

◆ **Rénovation du réseau d'assainissement** du hameau de Pech Gayraud.

◆ **Remise en état du réseau d'assainissement** centre bourg et rue du Lavoir.

◆ **Réfection du mur du cimetière** qui menace ruine.

◆ Etude globale de réalisation d'une **nouvelle école, d'ateliers municipaux** et d'une **salle polyvalente**.

◆ Recherche de **nouvelles renégociations** pour les emprunts en cours d'amortissement.

◆ Etude pour **réaliser des économies** sur l'éclairage public (plus gros poste de dépense d'électricité pour la mairie).

◆ **Aménagement de l'avenue du Ségala**.

◆ Mise en place d'une **page facebook** pour mieux communiquer avec les jeunes.

Le mot du maire

Des actes de malveillance que certains appelleront déprédations volontaires ou actes de vandalisme ont été récemment commis sur notre commune au dépens de véhicules ou de clôtures de particuliers. Il faut que chacun sache que ces agissements ont fait l'objet de **plaintes** déposées auprès de la gendarmerie et que le ou les auteurs sont passibles de **sanctions** aux termes de la loi.

Cela dit, revenons à des considérations plus positives.

En cette année 2017, nous avons eu les **élections présidentielles** qui ont porté Emmanuel Macron à la Présidence de la République. A la suite des **élections législatives**, Jean Terlier est devenu le nouveau député de notre circonscription. Entre le 23 avril et le 18 juin, c'est donc **quatre dimanches** que notre conseil a consacré à la tenue des bureaux de vote et au dépouillement. Je remercie les adjoints et les conseillers pour leur implication à cette occasion.

Je salue les travaux des quatre adjoints dans leurs commissions respectives. Ils vous parlent de leurs travaux plus loin dans ce bulletin.

Coup de chapeau à **notre secrétaire Sylvie** pour la qualité du travail qu'elle effectue au quotidien. Son contrat CDD se termine en avril et sera remplacé par un CDI car nous n'avons que des éloges à lui faire.

Merci également à **notre agent technique** pour qui le travail ne manque pas : entretien de la station d'épuration, ramassage des feuilles, tonte, entretien du cimetière et de l'espace propreté où certaines personnes se débarrassent d'objets qui n'ont rien à faire à cet endroit.

Comment ne pas saluer également le travail remarquable de **notre personnel scolaire** auprès de nos enfants : réception le matin, surveillance, service des repas, garderie du soir et nettoyage. Un grand bravo à **Laurent Pousthomis, Président de la MJC**, pour toutes les animations qu'il chapeaute au premier rang desquelles le retro show et la fête votive. Lors de la fête, le vide-grenier du dimanche est, lui, organisé et tenu par les élus. Les sommes ainsi récoltées financent le feu d'artifice tiré par **notre artificier Vincent Marty**, que je salue.

Dans mes remerciements, je ne veux pas oublier les diverses **associations** qui contribuent à la vie de notre commune et auxquelles nous avons d'ailleurs voulu ouvrir plus largement les pages de ce bulletin.

Je ne veux pas non plus oublier les **bénévoles** qui s'investissent auprès de notre école ou de notre mairie pour améliorer notre quotidien.

A toutes, à tous, à vos familles, à nos malades, tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Et nous espérons vous retrouver tous, le 7 janvier, à la MJC, pour vous présenter nos vœux pour 2018.

Jacques MILLET, maire

St Affrique de clocher en clocher



Représentation d'un village au moyen-âge

«monté sur l'un des 130.000 clochers de la chrétienté latine, on en voit 5 ou 6 à l'horizon»

Ainsi s'exprimait l'historien Pierre CHAUNU pour attester toute la puissance du réseau de villages qui s'étendait sur l'Europe du moyen âge. Dans ces villages, regroupés autour d'un château, les

«vilains» travaillent pour le seigneur, le seigneur protège ses «vilains». De son côté, le «prieur», «recteur» ou «chapelain»(*), dans sa chapelle ou son église, a en charge le salut éternel de tous. Cette convergence d'intérêts fait progresser tout le monde. Les historiens s'accordent à penser que, plus que les villes, c'est ce réseau de villages qui est à l'origine de la montée en puissance économique de l'Europe.

Notre village était l'un d'eux. S'appelait-il Saint Affrique dès sa création ? Impossible à dire . Le nom de notre commune est, en langage savant, un hagiotopeyme, c'est à dire qu'il est formé à partir d'un nom de saint (1 commune sur 8 en France est dans le même cas). Les noms des villages se sont fixés au moyen âge et n'ont que très rarement changé depuis. A cette époque la ferveur religieuse, le culte des saints et de leurs reliques, étaient à leurs apogées. Les lieux de cultes étaient alors consacrés à un saint et prenaient son nom. Par extension, le village bâti autour de lui prenait le nom du lieu de culte.

Notre église est consacrée à Saint Théodard et n'est donc pas à l'origine du nom du village. Mais dans les villages composés de plusieurs hameaux, comme Saint Affrique, il était courant de bâtir une chapelle dans chaque hameau. D'ailleurs, on sait qu'un hameau, pourvu d'un lieu de culte, existait entre les lieux-dits En Pénariès et Les Montagnols. Soupçonnés d'hérésie, le hameau et son lieu de culte ont été détruits. Cette église (ou chapelle) était-elle consacrée à Saint Affrique? Y avait-il, ailleurs sur la commune, un lieu de culte encore plus ancien dédié à ce saint? Nous n'avons pas la réponse.

Mais d'abord, qui était l'homme « Saint Affrique». Son existence réelle n'est pas attestée. Sa légende le fait vivre au 5^{ème} ou au 6^{ème} siècle. Originaire de Bourgogne et évêque du Comminges, il serait venu dans notre région prêcher contre l'arianisme, une hérésie chrétienne, religion officielle des Goths qui dominaient alors notre pays. Ainsi faut-il savoir que Villegoudou, quartier puis rue de Castres, signifie en fait «ville des goths».

Notre Saint Affrique, tout en accomplissant quelques miracles, prêche si fort les Goths qu'ils finissent par se fâcher et qu'il doit s'enfuir. Il trouve refuge dans l'Aveyron actuel, près du rocher de Caylus. Il y bâtit une église et y meurt. Sa tombe devient aussitôt un lieu de pèlerinage. Un village se crée autour et prend son nom, c'est l'actuel Saint Affrique de l'Aveyron.

Mais pourquoi donc Saint Affrique s'écrit il avec 2 «f» alors que le continent Afrique s'écrit avec 1 seul? Hé bien, Afrique vient du latin «Africa» et prend donc un seul «f» alors que le nom de notre saint lui a été donné par les Goths et trouve donc son origine dans leur langue. En effet, en langue gothique, «Aifrs» signifie «terrible»(c'est aussi l'origine du mot « affreux »qui prend aussi 2 «f»), et «Reiks» signifie «puissant».

Il devait drôlement les impressionner, notre prêcheur, pour qu'il le baptisent « **aifrsreiks** »(Affrique) autrement dit « terrible et puissant»!

(*): l'utilisation du mot «curé» pour désigner le «desservant» du lieu de culte ne s'est généralisé qu'à la fin du moyen âge

La vie du village



5 janvier 2017: vœux du maire
au personnel de la mairie
et aux bénévoles des activités
périscolaires

Le 15 janvier,
c'est la population du village
qui est reçue à la MJC à l'occasion
des vœux du maire

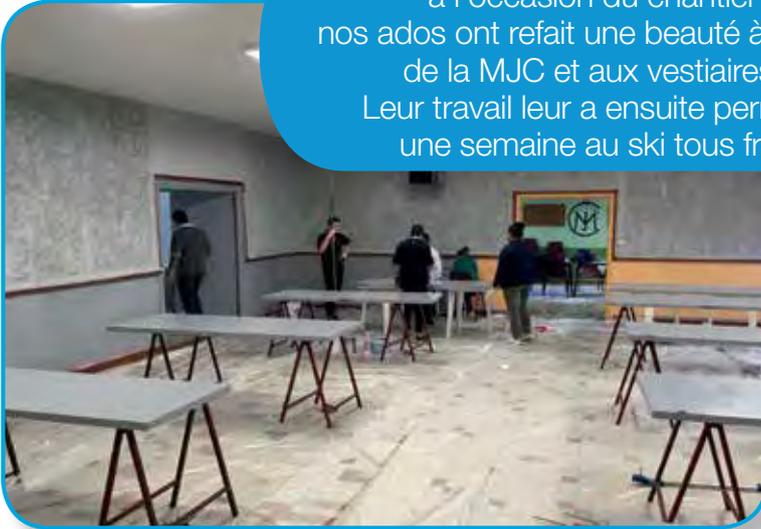


En février,
les potelets bleus sont posés
route de l'Enclos pour matérialiser
les cheminements piétonniers



La vie du village

Lors des vacances de février,
à l'occasion du chantier jeunes,
nos ados ont refait une beauté à la grande salle
de la MJC et aux vestiaires du foot.
Leur travail leur a ensuite permis de partir
une semaine au ski tous frais payés



En mai, chantier
des «un peu moins jeunes»
pour le conseil aidé par quelques
bénévoles. Il s'agissait de rafraîchir
l'appartement situé au dessus de
l'épicerie et d'y installer
une cuisine équipée.



La vie du village

11 juin : Ce jour là, a lieu **le Rétro Show** mais aussi le deuxième tour des élections législatives qui sont venues après les élections présidentielles. Et les élus sont à leur poste, prêtes à faire voter Saint-Affricaines et Saint-Affricains.



L'apéritif du Retro-Show que la Mairie a plaisir à offrir aux participants



Un grand bravo à tous les exposants.

Les véhicules présentés sont magnifiques. La Dauphine est Gordini, mais le tracteur pourrait l'être, au vu du bleu qui l'habille!

La vie du village

A l'occasion de la fête votive, la fabounade a fait le plein à la MJC



Le devoir de mémoire n'a de sens que s'il passe par nos enfants. Et malgré la pluie, nos enfants étaient bien là pour cette **cérémonie du 11 novembre**.



Table décorée et chorale de Soual pour nos **aînés**. Ils étaient une cinquantaine, invités par la mairie, à être venus se régaler dans une ambiance conviviale.



L'année des commissions

COMMISSION FINANCES

Le budget 2017 a maintenu sa gestion rigoureuse pour tenir les objectifs de réduction de la dette. C'est pourquoi une demande de réaménagement des prêts souscrits auprès du Crédit Agricole a été faite. Après une négociation serrée, nous avons obtenu gain de cause et des taux plus favorables avec un gain important au niveau des intérêts financiers.

Prêt n°30461800372 : **Capital restant dû 249.557 €**, durée restante 252 mois, **ancien taux 4,9%**, annuité actuelle 19.293,54 €, **nouveau taux fixe 3 %**, nouvelle annuité 16.189,22€, gain en intérêts sur situation actuelle : **64.740 €**.

Prêt n°36577810275 : **Capital restant dû 138.495 €**, durée restante 264 mois, **ancien taux 5,38%**, trimestrialité actuelle 2.694,19 €, **nouveau taux fixe 3%**, nouvelle trimestrialité 2.155,57 €, gain en intérêts sur situation actuelle : **46.948 €**.

Prêt n°48402012663 : **Capital restant dû 38.507 €**, durée restante 204 mois, **ancien taux 5,25%**, annuité actuelle 3.479,68 €, **nouveau taux fixe 2,80%**, nouvelle annuité 2.877,87 €, gain en intérêts sur situation actuelle : **9.781 €**

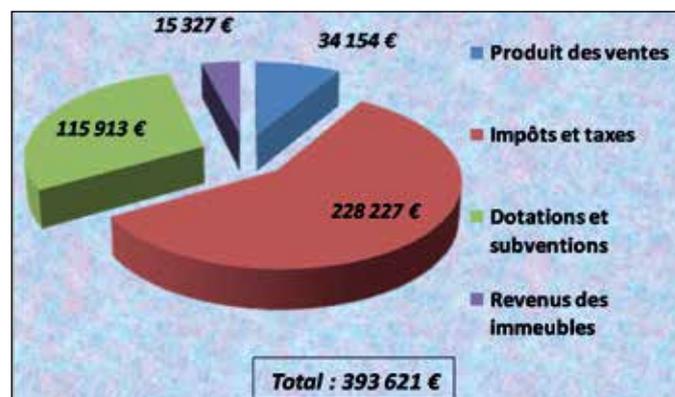
Cette année encore **le taux des 3 taxes communales n'a pas augmenté**. Seul le prix de la taxe assainissement a été réévalué de 0,10 ct du mètre cube d'eau afin de pouvoir équilibrer le budget assainissement et financer les prochains travaux de mise aux normes du réseau.

BUDGET 2016

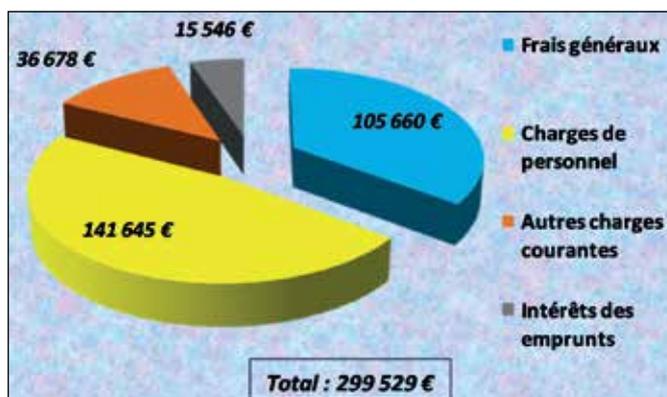
Le budget 2017 sera bouclé en avril 2018. Ci-dessous vous trouverez donc représentées les grandes masses du **budget principal 2016 section fonctionnement** (hors produits ou charges exceptionnelles).

L'excédent de fonctionnement dégagé en 2016 est donc d'environ 94.000 € en nette hausse par rapport à celui de 2015 (40.000 €). Il est à relativiser du fait du déficit de 25.000 € réalisé sur la section investissement. Il représente tout de même la traduction dans les chiffres de **l'effort de gestion** engagé par l'équipe municipale. Il permet **d'améliorer la trésorerie** de la commune et de **restaurer une capacité d'investir**.

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



L'année des commissions

COMMISSION TRAVAUX

Cette année le goudronnage n'a concerné que le chemin des Acacias et le chemin des Muriers. L'aménagement de la route de l'Enclos est terminé, il ne manque que la peinture au sol qui doit être faite très prochainement.

A la faveur du changement de locataire, l'appartement au dessus de l'épicerie a été rafraîchi et une cuisine équipée a été installée : merci à tous les bénévoles sous la maîtrise de Monsieur le Maire. Enfin, dernièrement, **la porte de l'église** a été changée.



Avant



Après

• TRI SELECTIF

Un conteneur à verre a été installé au bout de l'avenue du Ségala et plusieurs autres ont été changés

Je vous remercie pour votre application à bien trier. Sachez qu'un **conteneur jaune refusé nous est facturé 73€** la tonne, comme les verts, au lieu de **30€ quand le tri est correct** (prix Trifyl)

• PHYTOSANITAIRES

Depuis cette année ces produits sont **interdits** sur le domaine public. (à l'exception du cimetière)

De ce fait, la tâche de notre cantonnier s'en trouve compliquée. Nous devons accepter cette mesure de salubrité publique et nous adapter. Rien ne vous empêche donc de **participer** à l'entretien des abords de vos habitations. Merci de votre compréhension.

COMMISSION URBANISME

L'élaboration du nouveau PLUI se poursuit. Vous trouverez en page 17 un article qui présente ces travaux et qui a été rédigé par la communauté de communes Sor et Agoût.

L'année des commissions

COMMISSION SCOLAIRE

Le nombre d'enfants scolarisés sur l'année 2017 / 2018 reste stable. A ce jour 69 élèves + 2 à la rentrée de janvier 18.

Devant l'imprécision des nouvelles mesures gouvernementales, concernant les NAP, la Mairie s'est retrouvée fin mai 17 / début juin 17 avec un choix à réaliser : revenir à l'ancien rythme scolaire des 4 jours ou continuer l'actuel des 4 ½ jours.

Pour éviter que les familles ne soient prises au dépourvu dans l'organisation des activités, ou de garde, de leur(s) enfant(s), nous avons décidé de continuer les activités NAP, pour l'année scolaire en cours, donc de conserver le rythme 4 ½ jours.

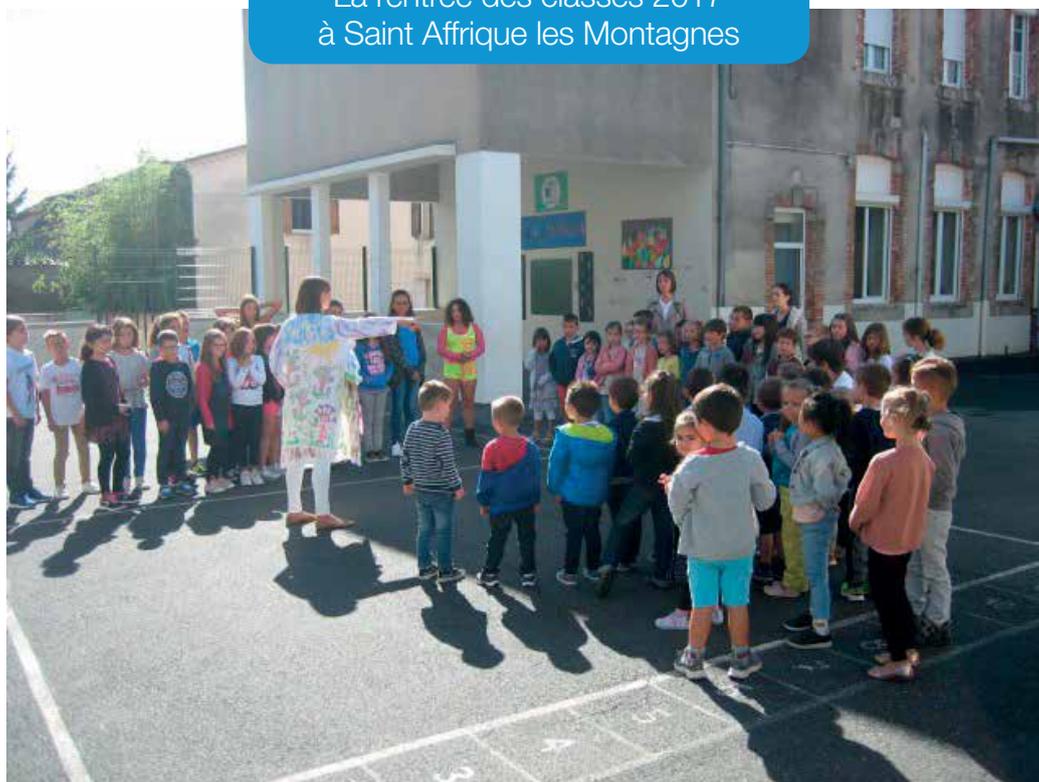
Nous avons lancé une concertation au cours du dernier conseil d'école, le 16 octobre 2017, sur l'opportunité du changement du rythme scolaire. Un sondage a été effectué auprès des parents d'élèves, à l'aide d'un bulletin remis dans le carnet de correspondances des enfants.

A réception de ces bulletins, nous établirons le diagnostic désiré par les parents. La décision finale, de rester au 4 ½ jours ou de revenir au rythme 4 jours, sera prise par le conseil municipal.

Cette décision s'appliquera pour la rentrée de septembre 2018.

Les délais d'impression de ce bulletin étant incompressibles, nous communiquerons la décision finale, aux parents d'élèves, au cours du 1^{er} trimestre 2018.

La rentrée des classes 2017
à Saint Affrique les Montagnes



L'année des commissions

COMMISSION AFFAIRES JURIDIQUES

Environ 10 ans après, nous voyons **la fin de la procédure « route de la lande »**.

Le rendu sur l'appel de la Cour de Cassation de Paris, introduit par la partie adverse, nous a obligés à poursuivre par un nouvel appel auprès de la Cour d'appel de Bordeaux.

Le rendu de jugement de cette Cour nous a été totalement favorable en confirmant l'entière responsabilité de la partie adverse.

Tous les délais de recours sont maintenant épuisés, nous avons reçu, début novembre 17, le certificat de non recours de la partie adverse.

Cette route effondrée est devenue communautaire, nous avons donc informé la communauté de communes (CCSA) de cette fin de procédure afin que ses services lancent les appels d'offres et ordonnent les travaux. Notre participation s'élèvera à la hauteur **maximum** de 117.000,00 euros. Cette somme, déjà en notre possession, est le montant initial de la condamnation.

La Mairie a assumé toute la partie administrative, financière et juridique. Nous passons avec une grande satisfaction le flambeau à la CCSA en espérant que les **usagers retrouveront au plus vite l'usage de cet accès routier**.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

A propos des chemins de randonnées ... comme vous le savez notre commune a des chemins pédestres limitrophes avec 2 communes.

Une première approche a été réalisée, par un courrier, pour demander l'autorisation à ces 2 communes de baliser nos chemins avec effet de continuité sur leur territoire.

A ce jour 1 commune sur les 2 a répondu favorablement. Devant une demande pressante, M. Le Maire va effectuer un premier balisage.

Toutefois il est regrettable que nos marcheurs n'appliquent pas ce qui est une règle établie dans d'autres activités de sports utilisant les chemins de randonnées : l'entretien basique (couper les ronces, balisage ...), ce qui apporterait une autre touche sportive, en complément à la marche, aux **utilisateurs** de ces chemins.

COMMISSION SOCIALE

La commission sociale a renouvelé encore cette année son action envers les personnes seules ou malades par l'intermédiaires de ses membres qui se sont répartis les visites à domicile en laissant les coordonnées des personnes ou des élus à joindre en cas de difficultés.

Membres du conseil municipal et élus de la commission ont participé au service du repas des aînés le 11 Novembre. **Une aide de 100 €** a été versée à **l'association des parents d'élèves** pour participer aux achats de cadeaux de fin d'année car le social concerne toutes les générations.

La page des associations



La MJC fait le bilan de l'année 2017.

Tout d'abord, je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui nous ont aidés tout au long de cette année lors des différentes manifestations (affichage, buvette, pétanque, tournées, services, préparation, rangement...) et je remercie également la municipalité et les services municipaux pour leur engagement à nos côtés.

La MJC de saint AFFRIQUE compte plus de 130 familles adhérentes et c'est grâce à vos dons que nous pouvons organiser de nombreuses activités et animations tout au long de l'année. Les activités hebdomadaires que nous avons proposées en 2016/2017 ont été pratiquées par plus d'une soixantaine de personnes. S'ajoutent à cela de nombreuses randonnées organisées par Véronique FABRE et André FOURNES.

Au mois de février, en partenariat avec les Accueils de Loisirs de la Communauté de Communes Sor et Agout, il a été proposé aux 13-16 ans un chantier de peinture sur la commune (vestiaires du foot et salle MJC). Après une semaine de travail les jeunes ont profité d'un séjour ski à tarif préférentiel. 15 pré-ados ont participé à ce chantier.

La MJC se veut être force de proposition pour des manifestations culturelles mais aussi à thème et pour tous les âges. Cela va du Noël qui connaît un bon succès auprès des enfants de notre village, au repas de l'aligot, la soirée théâtre, le Saint Aff Rétro Show et bien évidemment la fête. Toutes ces manifestations ont connu une bonne fréquentation et sont organisées pour créer du lien entre les habitants de notre cher village.

Vous pouvez compter sur un conseil d'administration jeune et dynamique, constitué de 22 personnes, pour vous proposer encore cette année un maximum de manifestations.

Tout au long de l'année à venir, vous pourrez vous informer de nos actualités sur le site internet www.mjc-saint-affrique-les-montagnes.fr, ou sur 

Je vous souhaite, au nom du conseil, une très bonne année 2018.

Le Président, Laurent POUSTHOMIS

APE DE SAINT AFFRIQUE LES MONTAGNES

L'Association des Parents d'Elèves de Saint Affrique les Montagnes a pris son envol en Février 2016, après avoir été pendant un certain temps rattaché à la MJC de la commune.

Présidée par Madame POUSTHOMIS Stéphanie et un conseil d'administration composé de quinze personnes, tous parents d'élèves de l'école, l'association a pour but de financer des projets et sorties scolaires, tout au long de l'année.

Ainsi les actions menées durant l'année 2017 comme par exemple la vente de chocolats de Noël, le loto, la tombola... ont permis de financer entre autre la sortie piscine des grands et le renouvellement du matériel et des jeux de l'école.

L'association par ses actions prend part à la vie de l'établissement et œuvre pour améliorer le quotidien des enfants dans leur scolarité.

La page des associations



Equipe 2017-2018 de l'O.S.A

Lors de l'exercice précédent, l'O.S.A. finissait deuxième du championnat UFOLEP de deuxième division.

Pendant la trêve estivale, le club accueillait 5 nouveaux joueurs notamment des jeunes du village. Avec un effectif de 22 joueurs, plein d'ambition, l'équipe débuta ce championnat de la meilleure des façons avec 2 victoires et 1 nul.

Les joueurs et le bureau vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pierre CARREL - Président de l'O.S.A.



Les deux dernières années, notre temps libre (hors activité aéronautique, bien sur!) fut consacré à notre agrandissement hangar mais surtout à équiper et à aménager notre salle commune.

2017 fut tourné vers des rencontres diverses mais surtout avec d'autres associations (motard d'Albi, Hand de Castres, pédestre intercommunes....). Après une activité proposée en rapport avec leur spécificité, nous avons accueillis les

membres de ces clubs sur notre base pour un repas champêtre et une information sur l'Ultra Léger Motorisé qui pour beaucoup fut l'occasion de faire un baptême et d'apprécier à leur tour notre région vue d'en haut. Echanges fructueux et riches humainement.

Notre Assemblée Générale 2018 se tiendra le dimanche matin du 4 février, elle sera suivi de notre repas annuel qui maintenant, grâce au travail de tous les membres du club, pourra se dérouler dans notre salle commune.

Pascal BERTHE - Président du Club ULM



Visite des motards d'Albi au club ULM

Recensement et journée défense et citoyenneté (JDC)

Vous venez d'avoir **16 ans**. Vous devez vous faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire. Cet acte a deux conséquences:

1) vous serez inscrit sur les listes électorales et pourrez voter dès vos 18 ans.

2) vous serez convoqué pour effectuer votre JDC.

Le Parcours Citoyenneté comprend 3 étapes. Les 2 premières font partie du programme d'enseignement civique des classes de 3^{ème} et de 1^{ère}. La 3^{ème} étape, c'est la Journée Défense et Citoyenneté. Celle-ci **s'impose à tous les citoyens**, femmes ou hommes, et doit être **effectuée avant l'âge de 18 ans**. Le non respect de cette obligation peut avoir des conséquences fâcheuses.

Pour connaître le détail du déroulement de cette journée, je vous invite à vous rendre sur le site : www.service-public.fr menu «**Papiers-Citoyenneté**» rubrique «**Recensement, JDC et service national**».

Pour vous faire recenser, il suffit de vous rendre en mairie muni d'une carte d'identité (ou passeport) et du livret de famille de vos parents.

Aide aux aidants familiaux

La maladie, le handicap ou la perte d'autonomie font que nous pouvons, tous, être amenés, à un moment de notre vie, à nous occuper d'un proche à domicile ou en établissement.

Nous devenons alors **aidant familial** et une aide peut être bienvenue pour sortir de l'isolement, parler, avoir des informations, être accompagné pour une démarche administrative, faire un break lorsque la tâche est trop lourde...

Ce soutien existe et est proposé par la plateforme de l'Autan.

Cet appui **gratuit et sans engagement** prend la forme de **formations** (pour mieux comprendre certaines maladies complexes comme Alzheimer), de **groupes de parole** pour échanger avec d'autres aidants, de **soutien psychologique**, de **groupes de relaxation**, etc...

Pour en bénéficier, il suffit de composer le 05.63.97.70.40 pour contacter Cathy BACCONNIER à **l'ADAR Plateforme de l'Autan**.

Vous pouvez aussi vous adresser au **CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination) en composant le numéro vert (gratuit depuis un poste fixe) 0.805.60.81.81 ou bien appeler Lucie PISTRE Coordinatrice CLIC au 05.63.34.01.26

Vous pouvez aussi compléter votre information sur les sites : <http://personnes-agees.tarn.fr> ou bien <http://www.adar81.fr>

Réunions publiques concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout

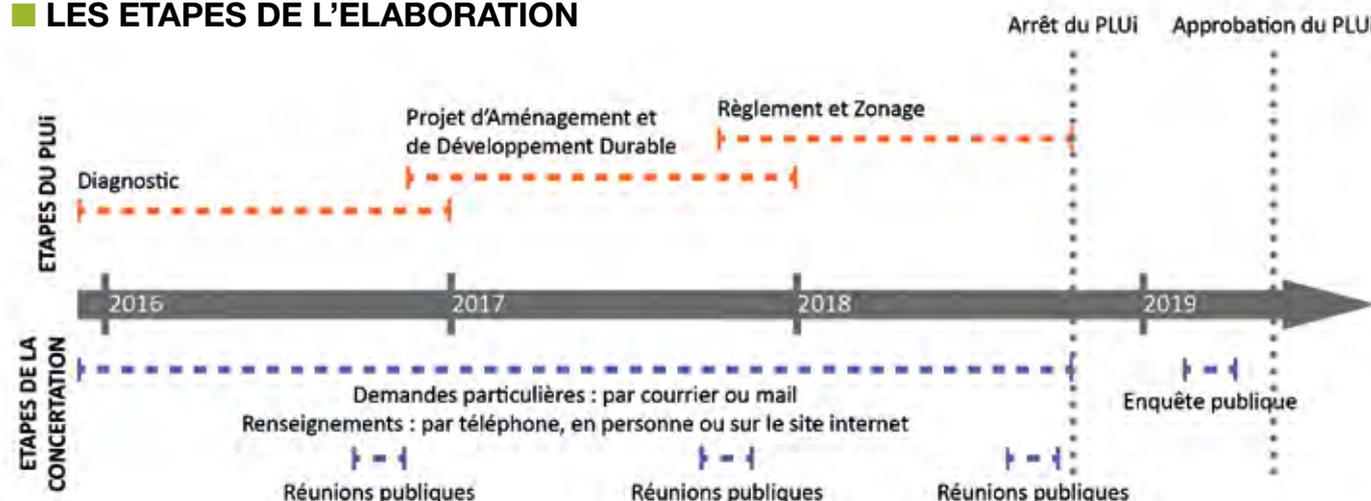
La Communauté de Communes du Sor et de l'Agout (CCSA) a engagé l'élaboration d'un document d'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

■ POURQUOI ÉLABORER UN PLUi ?

C'est un outil qui répond à plusieurs objectifs :

- **Construire un document de référence commun** permettant de maîtriser et de mettre en cohérence la politique de développement du territoire communautaire.
- **S'inscrire dans des objectifs de développement durable** en prenant en compte, non seulement les questions d'urbanisme, mais aussi celles relatives à l'habitat, au développement économique, aux équipements, aux déplacements et à l'environnement sur l'ensemble du territoire.
- **Traduire la démarche « projet de territoire » démarrée dès 2013 avec l'extension du périmètre de la CCSA à 26 communes.**

■ LES ETAPES DE L'ELABORATION



■ OÙ EN EST L'ÉLABORATION DU PLUi ?

Les élus, accompagnés des services de la Communauté de Communes et du Bureau d'études Citadia Conseil, finalisent les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), cette deuxième étape de l'élaboration du PLUi fait suite au diagnostic présenté fin 2016.

Le PADD est le document qui constitue la colonne vertébrale du futur PLUi, il fixe les grandes orientations en matière de développement de notre territoire pour les 10 prochaines années. À terme, le futur PLUi fixera les règles d'utilisation et d'occupation du sol.

Sur la base d'une ambition commune qui est de « **Proposer une offre qualifiée dans l'aire métropolitaine** », trois axes ont été définis qui aiguilleront le développement du territoire :

- mettre en œuvre un projet structurant autour du bien-être, du sport, et des loisirs,
- renforcer la lisibilité économique du territoire,
- qualifier l'offre d'accueil et tendre vers un territoire à énergie positive.

■ LA CONCERTATION DE LA POPULATION

Les orientations du PADD ont été présentées à la population lors de réunions publiques d'information organisées dans les différents secteurs géographiques de la communauté de communes. De plus, l'actualité du PLUi est régulièrement mise en ligne sur le site internet de la communauté : www.communautesoragout.fr, rubrique aménagement du territoire/ urbanisme. D'autres réunions publiques seront organisées mi-2018 sur la traduction règlementaire des objectifs du PADD (zonage-règlement).

Pour les demandes particulières, il vous est possible :

- d'envoyer un mail à concertation.plui@communautesoragout.fr
- d'envoyer un courrier à Communauté de Communes Sor et Agout, Espace Loisirs «Les étangs » 81710 SAIX
- de téléphoner au 05 63 72 84 84, en demandant Matthias Cottureau, chargé de mission urbanisme (renseignements ou prise de rendez-vous.)

Déchets verts

Devant la faiblesse des volumes concernés, la communauté de communes a décidé d'arrêter la collecte des déchets verts. Les déchetteries de Soual et de Labrugière sont à votre disposition

Etat civil 2017

Naissances

JEAY Ylan, Laurent Dominique, 3 chemin du Segala	03/03/2017
MATOS Gabin, Louis, Paul 22 Les Escudiès	12/07/2017
ROYER Sélène, 1 rue du Porche	16/07/2017
ANGAMA Mathis, Emile, Jean-Pierre	01/07/2017
FABRE Tom, Marcel, Edouard 3 impasse du Saint Bugue	26/07/2017
CABANES Corentin, Georges, André 2 impasse des Lavandières	18/09/2017
GONNET Héloïse, Aleum 2 bis route de la Peyrugue	18/11/2017

Mariages

Mme TRAON Stéphanie avec Mme AJAGLI Rita	22/07/2017
M. VICENTE Xavier avec Mme FERON Barbara	05/08/2017
M. CASSÉ Cyril avec Mme FRAYSSÉ Sarah	12/08/2017

Décès

FARNOS Jean, José	1/08/1929 – 29/05/2017
LACAMBRA Thérèse née SICRE	8/05/1927–28/11/2017
Max MARTY	10/08/1964 – 04/12/2017

Et une recette de saison, LA POULE AU POT :



Ingrédients

- 1 poule prête à cuire de 2 kg avec abattis
- 2 carottes
- 1 navet
- 1 poireau
- 1/2 tige de céleri
- 1 oignon piqué de 2 clous de girofle
- 3 gousses d'ail
- 1 bouquet garni

Pour la farce :

- 100 g de pain rassis
- 10 cl de lait
- 150 g de jambon de Bayonne
- 200 g de chair à saucisse
- foie de la poule + 2 foies de volailles.
- 2 échalotes hachées.
- 2 cuil. à soupe de persil ciselé
- 1 gousse d'ail hachée
- 1 oeuf
- sel, poivre

Pour la garniture :

- 300 g de riz
- 150 g de champignon de Paris
- 1 oignon haché
- 40 g de beurre.

Etapes de préparation

① Mettez à bouillir dans une grande marmite 4 litres d'eau légèrement salée. À ébullition ajoutez les abattis de volaille, les légumes, l'oignon piqué de clous de girofle, les gousses d'ail et le bouquet garni ; laissez cuire doucement à couvert 30 minutes.

② Dans un bol, brisez en petits morceaux le pain rassis, arrosez-le avec le lait et laissez imbiber. Hachez ensemble le foie de la poule, les foies de volailles et le jambon de Bayonne. Mettez ce hachis dans une terrine ajoutez-lui la chair à saucisse, l'œuf battu, la mie de pain pressée, les échalotes, l'ail, le persil hachés, assaisonnez de sel, poivre et mélangez soigneusement. Glissez cette farce à l'intérieur de la poule; cousez les ouvertures et bridez-la.

③ Plongez la poule dans le bouillon en ébullition et laissez cuire à petit feu 1 heure 30.

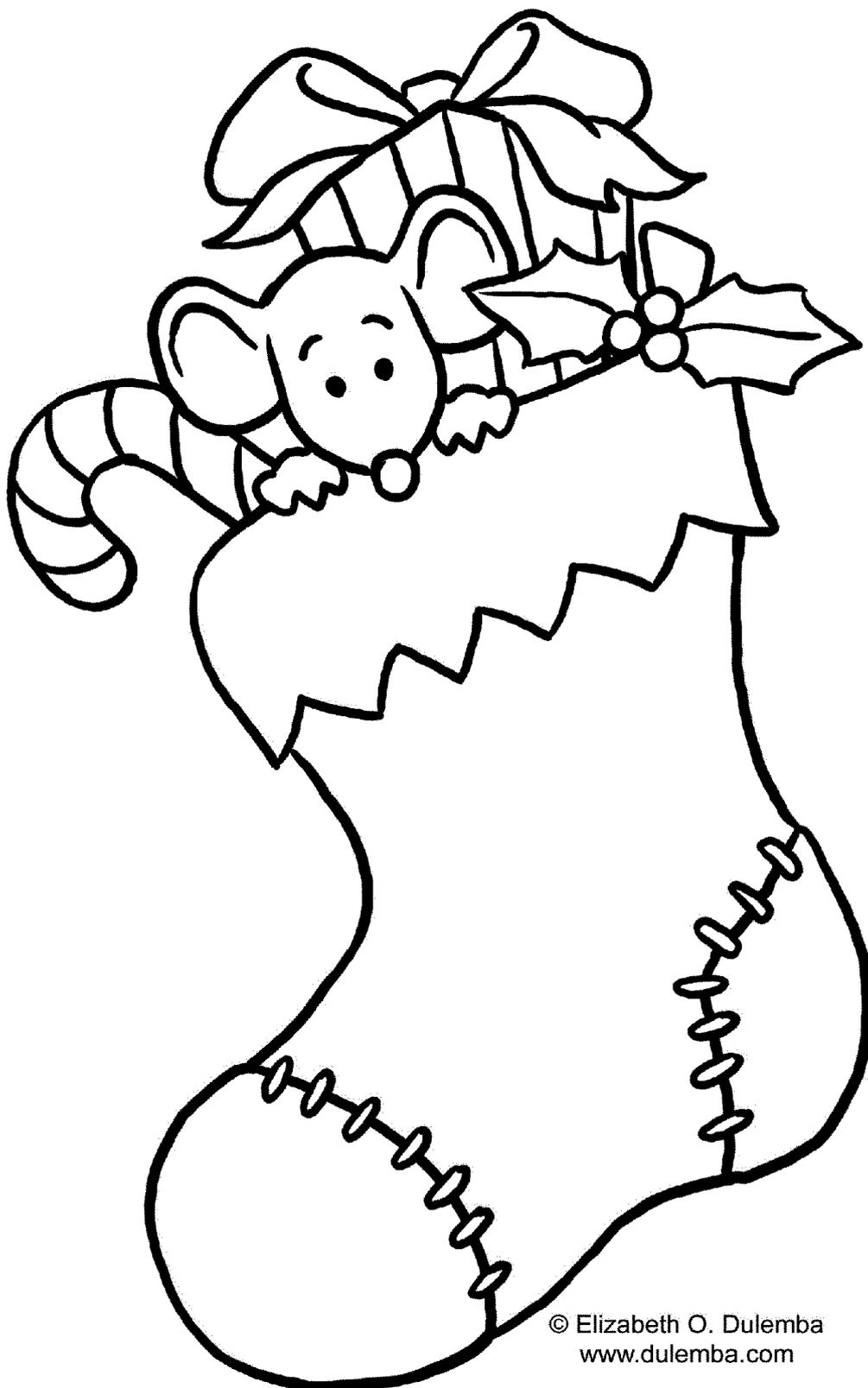
④ Retirez la partie terreuse des champignons, coupez-les en quartiers et lavez-les. Faites fondre le beurre dans une casserole, dès qu'il est chaud jetez-y l'oignon haché, les quartiers de champignons et faites suer 2 minutes ; ajoutez ensuite le riz, mélangez bien l'ensemble, mouillez le riz avec 1/2 litre de bouillon de cuisson de la poule. Couvrez et laissez cuire 18 à 20 minutes.

⑤ Au moment de servir, retirez la poule de son bouillon, déficelez-la, coupez-la en morceaux, coupez également la farce en tranches.

⑥ Étalez le riz dans un grand plat creux, disposez les morceaux de poule et les tranches de farce dessus et servez de suite accompagné d'une soupière de bouillon.

COLORIAGE

Du coloriage pour les plus jeunes



© Elizabeth O. Dulemba
www.dulemba.com

Ce numéro a été tiré en **360 exemplaires**
Directeur de la publication : Jacques MILLET
Rédacteur en chef : Jean-Dominique PUJOL
Rédaction : l'équipe municipale
Impression : IMPACT - Saint Afrique les Montagnes
Ne pas jeter sur la voie publique